

PPP : Dépistage, prévention et prise en charge de l'obésité infantile

Professionnels concernés : Médecins généralistes, Gynécologues, Pédiatres, Diététiciennes, Psychologues, Educateurs sportifs de la ville de Pierrefitte.

Partenaires privilégiés : programme réussite éducative (PRE), ateliers « manger, bouger, rester en bonne santé » et « Art de dire » de l'atelier santé ville, Défi forme santé, CPAM service prévention

Objectifs :

1. Prévenir et dépister précocement l'obésité.
2. Dépister les comorbidités et les complications.
3. Améliorer l'implication et l'éducation thérapeutique des proches dans le temps.

Messages clés :

1. La prévention et le dépistage repose sur
 - Le calcul systématique de l'IMC pour toutes les consultations des enfants
 - La réalisation des courbes poids, taille, IMC.
 - La recherche de signes d'alertes (surpoids et obésité parentale en début de grossesse, augmentation de la courbe depuis la naissance, rebond précoce de l'IMC avant 6 ans, difficultés socio-économiques, manque de sommeil, sédentarité)
2. Le diagnostic est clinique et repose sur le calcul de l'IMC
3. Il faut rechercher les signes d'une obésité secondaire et les complications
4. La prise en charge repose sur un accompagnement diététique, la pratique d'une activité physique, un suivi psychologique de l'enfant/adolescent et de l'entourage pour aboutir à des changements durables
5. Il ne faut pas culpabiliser l'enfant/adolescent mais au contraire le valoriser
6. Une prise en charge spécialisée est souhaitable si :
 - augmentation rapide de l'IMC
 - comorbidité associée
 - contexte familial défavorable
 - problème psychologique
 - handicap généré par l'obésité
7. L'activité physique peut être prescrite
8. Pour renforcer l'implication de la famille les courbes doivent être commentées.

Moyens :

1. Le professionnel de santé renseignera pour toutes les consultations pédiatriques dans le dossier médical partagé la taille et le poids permettant de calculer automatiquement l'IMC
2. Il repèrera dès la grossesse les facteurs de risque d'obésité infantile
3. Il reportera dans le carnet de santé les données biométriques et les commentera à l'enfant/adolescent et les parents
4. En cas d'obésité, l'enfant sera adressé au PRE et encouragé à pratiquer une activité physique
5. Les parents pourront bénéficier aussi d'une prise en charge personnalisée

Evaluation :

Tenue d'un registre des enfants/adolescents pris en charge avec le médecin et/ou la diététicienne
Suivi de l'IMC global des patients suivis par une requête informatique
Création d'une requête permettant d'évaluer le ratio entre le nombre d'IMC calculés et le nombre de consultations d'enfant/adolescent.